

21 février 2020

La lettre des PLP d'Aquitaine n° 49

Edito

A l'approche de ces vacances une nouvelle fois bien méritées, nous restons sur un goût amer. Les DGH sont arrivées dans les établissements mi-janvier, s'en est suivi le dialogue de gestion et ensuite un simulacre de dialogue social. Pourquoi de tel propos si durs et rarement entendus dans la bouche des représentants du SE-UNSA ?

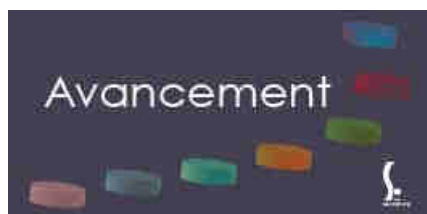
Simulacre car les CTSD censés valider les dotations dans les établissements se sont tenus à peine quelques heures avant la remontée par les chefs d'établissement des créations et des suppressions de postes, simulacre car les conseils d'établissement ont eu lieu en amont des CTSD et, parfois, malgré le vote négatif de ses membres, aucun conseil d'administration de repli n'a été proposé, interdisant ainsi toute contre-proposition constructive, simulacre car, même quand les établissements étaient en droit d'obtenir une dotation, les services des moyens ont transformé les cartes des formations des établissements pour faire apparaître des divisions isolées « virtuelles » qui ne bénéficient plus de volume complémentaire.

D'autres événements qui préfigurent la gestion unilatérale des carrières des collègues par l'administration sont à déplorer. Nous avons assisté à des CAPA avancement accéléré de carrière où, sans en avertir les participants l'administration avait changé les règles pour qu'il n'y ait plus de discussion possible.

Alors faut-il baisser les bras ? Et bien au SE-UNSA, contrairement à d'autres, nous pensons le contraire. Malgré notre colère, nous voulons être encore plus présents auprès de nos adhérents pour les informer au mieux et ne pas laisser l'administration gérer seule leur quotidien d'enseignant.

Toute l'équipe du SE UNSA se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances !

Laurent Lapeyre



CAPA d'avancement accéléré d'échelon

Dans le sixième échelon, 25 collègues ont bénéficié d'une accélération de carrière et dans le huitième 33 promus.

[Lire le compte-rendu.](#)

[Lire "CAPA des PLP du 03/02/2020 : recours contre les appréciations issues des rendez-vous de carrière".](#)

Haro sur les DGH

Les dotations des SEGPA ont été gérées de façons différentes selon les départements. Dans tous les cas la dotation académique était insuffisante et les DASEN ont le choix soit de financer un minimum de cours en prenant sur d'autres moyens soit de maintenir la dotation rectorale en supprimant des heures d'atelier et des postes de PLP.

[Lire la suite](#)



Réforme de la voie pro

Courant janvier s'est tenu un comité de suivi sur la transformation de la voie professionnelle.

[Lire le compte rendu.](#)



Modalités d'évaluation du chef-d'oeuvre : les textes sont parus

Les modalités d'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle sont parues au BO du 23 janvier 2020. Eléments de décryptage.

[Lire la suite](#)

Retrouvez les modalités d'évaluation dans le [BO du 14 février 2020](#).

Il revient sur la combinaison (50/50) ainsi que sur les critères d'évaluation de la note sur livret scolaire et de l'oral de fin de cursus.



Mutation 2020

Jeudi 04 mars 2020 les premiers résultats du mouvement inter académique tomberont. D'ores et déjà il faut envisager le mouvement intra. Afin d'être le mieux accompagné, le SE-UNSA organise à la section académique, **mercredi 18 mars 2020** à 14 h 15, une réunion d'information pour tous et des rencontres individualisées pour ses syndiqués à partir de 15 H. Pour les plus éloignés, un rendez-vous téléphonique peut être pris.

Inscription au 05 57 59 00 20.

Plus d'info et inscription en ligne : [REUNION d'information mercredi 18 mars 2020](#)

Durant les vacances, une permanence téléphonique a lieu du 04 mars au 06 mars. N'hésitez pas à nous contacter.

[Voir nos conseils.](#)



Rupture Conventionnelle

Depuis l'apparition de ce dispositif au 01 janvier 2020, beaucoup de questions.

[Voici quelques réponses](#)



Politique de qualification, reconversion et habilitation pour l'année scolaire 2020/2021

Qualification professionnelle ; reconversion ; habilitation à l'enseignement de certaines disciplines :

Demande à faire avant le 25 février 2020

[Lire la suite](#)



Retraite

13 février 2020 - Le Premier ministre vient de rendre compte de ses arbitrages suite aux concertations engagées sur la période de transition, le minimum contributif, les fins de carrière et la pénibilité. Les solutions UNSA s'y retrouvent en partie.

[Lire la suite](#)



Pas de comité d'entreprise, le SE-Unsa vous l'offre

Rejoignez le SE-UNSA !

Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur demande.



Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au
CHSCTA

Collège Les Lesques à
LESPARRE

Catherine AMBEAU
Elue à la CAPA et CAPN des
PLP
Responsable Académique
"Entrant.e.s dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

Laurent LAPEYRE
Responsable académique PLP
Elu au CTA
Elu à la CAPA des PLP

L.P. J de Romas NERAC

Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Yamina AZZOUG
Elue à la CAPA des
PLP

SEP du LPO A. Dussolier à
NONTRON

Bruno CADORÉ
Responsable des Non-Titulaires

L.P. Les Iris à LORMONT

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-uns.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-uns.org.*